

Nomination d'un représentant permanent du gouvernement autrichien auprès du Conseil de l'Europe (Vienne, 6 mai 1953)

Légende: Le 6 mai 1953, Eduard Ludwig, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Autriche, adresse à Jacques-Camille Paris, secrétaire général du Conseil de l'Europe, une lettre pour l'informer de la décision de Karl Gruber, ministre autrichien des Affaires étrangères, de le nommer comme représentant permanent du gouvernement autrichien auprès du Conseil de l'Europe.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg. Political Relations with Austria Vol. 1, 1949, 712/030.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/nomination_d_un_representant_permanent_du_gouvernement_autrichien_aupres_du_conseil_de_l_europe_vienne_6_mai_1953-fr-7e47796d-a64a-4134-8f74-d54b48698630.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Eduard Ludwig à Jacques-Camille Paris (Vienne, 6 mai 1953)

Eduard Ludwig
Envoyé extraordinaire et
Ministre plénipotentiaire

Strasbourg, le 6 mai 1953.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous informer que le Ministre Fédéral des Affaires Etrangères d'Autriche, M. Karl Gruber, m'a nommé Représentant Permanent du Gouvernement Autrichien auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, et je vous prie de bien vouloir porter cette nomination à la connaissance de toutes les autorités du Conseil de l'Europe. Je suis prêt de vous donner les éclaircissements et les explications complémentaires qui seraient demandées. Je me permettrai de vous remettre mes lettres de créance après un court séjour à Vienne.

Agréez, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Monsieur J. C. Paris,
Secrétaire Général du
Conseil de l'Europe,
Place Lenôtre, Strasbourg.